



ARRÊTÉ MUNICIPAL ATEC1807037

numérotant les Noës Bodiers à Nort-sur-Erdre

Monsieur Yves DAUVÉ, Maire de la Commune de Nort-sur-Erdre ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article 2213-28 ;

Vu l'arrêté initial en date du 22 Mars 2012 modifié le 4 Septembre 2012 ; 8 janvier 2013 ; 15 septembre 2014 ; 23 Septembre 2014, 2 Juin 2016 et 7 Février 2017 ;

Considérant la nécessité d'intégrer au lieu-dit **les Noës Bodiers** les parcelles AP 316, AP 317, AP 314 et AP 310 suite à des divisions et de nouvelles constructions, il est nécessaire de revoir la numérotation du secteur des villages de la Bouinelière, le Hameau de la Bouinelière, Le Moulin de Pécot, Pécôt, La Ferrière de Pécôt, Le Gué, La Solitude, Le Creux Chemin, Le Sabot Doré, Les Noës Bodiers, Picaudeau.

ARRÊTE

Article 1 : La numérotation des Noës Bodiers est fixée telle qu'elle figure au plan joint.

PARCELLES	PROPRIETAIRES	NOUVELLE ADRESSE
AP 317	Terrain à construire	310 les Noës Bodiers
AP 316	<u>SCI FRANGARO 1</u> Maison 1 Maison 2	310 ter les Noës Bodiers 310 bis les Noës Bodiers
AP 314	KACHBAL Hakim et Malika	307 les Noës Bodiers
AP 310	Terrain à construire	212 les Noës Bodiers

Article 2 : Les propriétaires apposeront le numéro, qui leur sera remis par le Service Urbanisme, sur leur habitation.

Article 3 : Les propriétaires devront assurer l'entretien de leur plaque et pourvoir, en cas de nécessité, à leur remplacement.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nort-sur-Erdre, le 10 Septembre 2018



Pour le Maire et par délégation,
Cédric HOLLIER-LAROUSSE
Adjoint au patrimoine bâti & travaux de voirie

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date soit de transmission en Sous-Préfecture, soit de sa publication, soit de sa notification.

Publication qui a été reçue en Sous-Préfecture le

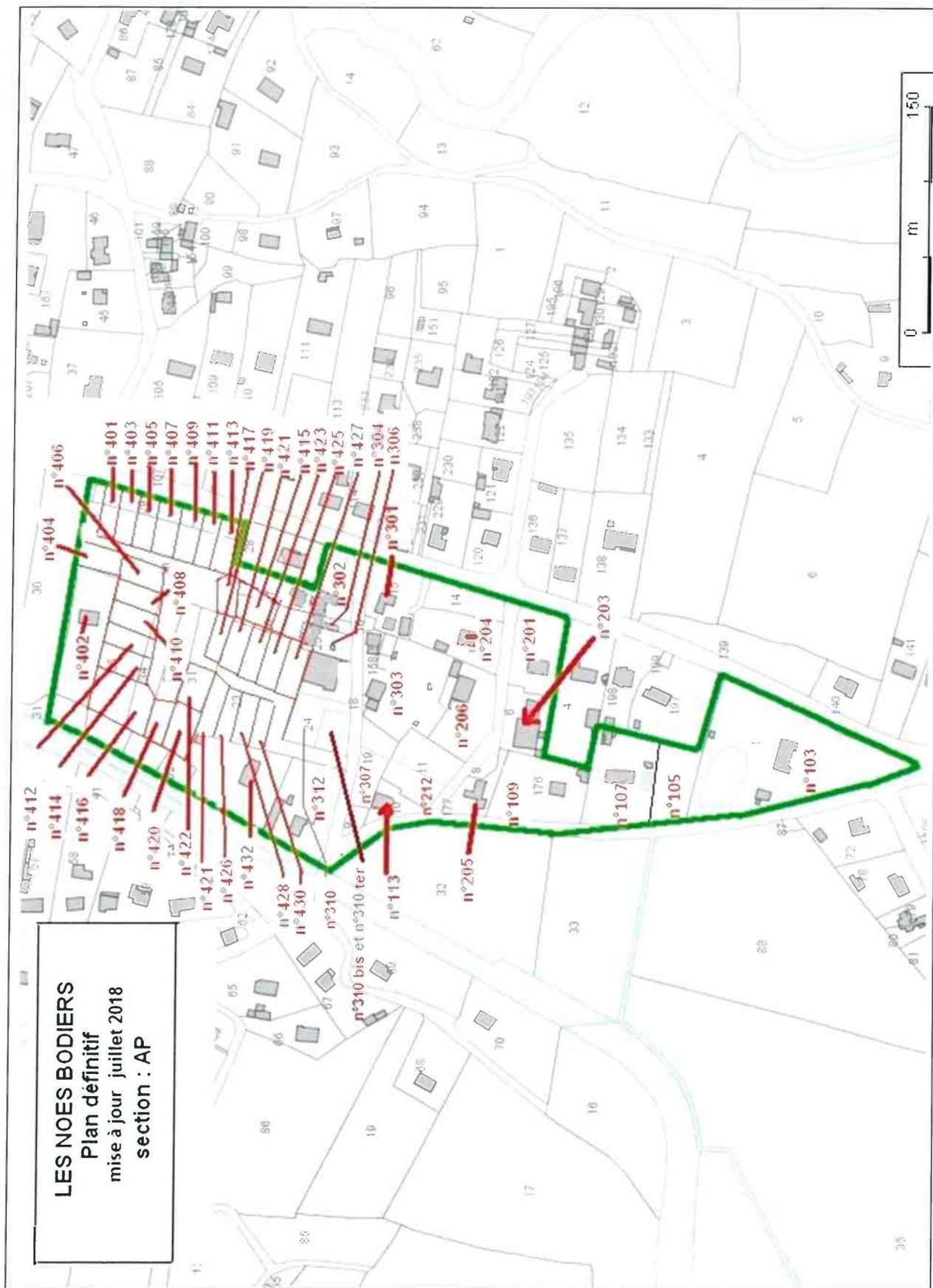
publiée le

Acte n°

Accusé de réception en préfecture
044-214401101-20180910-ATEC1807037-AR
Date de réception préfecture : 14/09/2018



Accusé de réception en préfecture
044-214401101-20180910-ATEC1807037-AR
Date de réception préfecture : 14/09/2018



Accusé de réception en préfecture
044-214401101-20180910-ATEC1807037-AR
Date de réception préfecture : 14/09/2018

Accusé de réception en préfecture
044-214401101-20180910-ATEC1807037-AR
Date de réception préfecture : 14/09/2018